



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### délocalisations

Question écrite n° 59906

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur le problème de la délocalisation des centres d'appels téléphoniques. En effet, comme vient de le rappeler récemment la presse britannique, l'opérateur mobile Orange UK veut délocaliser quelque 1 500 emplois en Inde pour réduire le coût de ses centres d'appels en Grande-Bretagne. Cette société a entamé un essai avec deux sous-traitants pour confier les appels de la clientèle aux heures de pointe à des centres d'appels en Inde. Cette tendance a d'ores et déjà atteint la France par des délocalisations vers le Maghreb et l'Afrique. Cette activité se révélant être un nouveau service prometteur en gisement de nouveaux emplois, il conviendrait d'étudier les différents moyens susceptibles de le voir se développer sur le territoire national. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette question.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59906

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2644